

La situation présente de l'économie suisse

Autor(en): **Wyss, E.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **41 (1949)**

Heft 4

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-384594>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La situation présente de l'économie suisse

Par *Ed. Wyss*, docteur ès sciences économiques

Au printemps 1948, alors que, pour la première fois depuis la fin de la guerre, on craignait sérieusement dans certains milieux un renversement de la situation économique, le délégué aux possibilités de travail mit en garde l'opinion contre un pessimisme, contre une « psychose de crise » que rien ne justifiait. Se fondant sur une analyse sérieuse de la situation, il constatait que les aspects favorables l'emportaient encore nettement sur les aspects défavorables et qu'une dépression ne paraissait guère probable pour le moment.

Dans la mesure où les informations dont nous disposons nous permettent d'en juger, nous constatons que les faits ont confirmé les pronostics de M. Zipfel. Certes, nous avons enregistré un phénomène de contraction. Tandis que les uns y voient les signes avant-coureurs d'une crise, les autres n'y voient qu'un simple retour à la normale, sinon un arrêt momentané du processus inflationniste qui dure depuis dix ans bientôt. Ce manque de sûreté dans le diagnostic est d'ailleurs compréhensible si l'on songe à la complexité des faits économiques et des relations commerciales entre les nations, comme aussi des contradictions dont ces faits et ces relations fourmillent. A la fin de la guerre, tous les pays ne sont pas — tant s'en faut — partis sur un pied d'égalité. Relevons aussi que les faits politiques, de même que la diversité des politiques économiques, ont sur l'activité économique et sur les échanges des répercussions que l'on ne peut pas toujours prévoir. L'économie est donc soumise à des influences souvent contradictoires, ce qui place les particuliers et les gouvernements en face de problèmes extrêmement difficiles — ce qui les empêche aussi de prendre leurs dispositions à coup sûr.

Sans aucun doute, la surexpansion économique a atteint son point culminant en Suisse et l'activité commence à fléchir. Dans l'ensemble, cependant, la situation est encore bonne, sauf dans certains secteurs du textile, de l'industrie du vêtement et de la branche des denrées alimentaires. On constate également un certain fléchissement dans les industries qui produisent des biens d'investissement, notamment dans le bâtiment, dans la fabrication des matériaux de construction, du matériel de bureau et des meubles. Il est donc indéniable que les signes d'un ralentissement se précisent. Mais, pour le moment, ils doivent nous engager tout au plus à faire preuve de prudence.

Ce phénomène de contraction, ce retour progressif à un niveau considéré comme « normal » est naturellement reflété par le degré d'occupation. Toutefois, l'effectif des personnes en quête d'emploi

et des chômeurs montre que le degré d'occupation est encore satisfaisant. C'est ce qui ressort d'ailleurs du fait que, malgré la présence de quelques dizaines de milliers de travailleurs étrangers, le chômage n'a pas augmenté de manière inquiétante, encore que le nombre des personnes en quête d'emploi inscrites aux offices du travail ait accusé une sensible augmentation à la fin de janvier et de février par rapport à l'an dernier. De même, du début de 1948 au commencement de 1949, l'effectif des chômeurs s'est accru tandis que le nombre des places offertes a diminué. Ce recul n'est que partiellement un phénomène saisonnier. Il est aussi une conséquence de certaines modifications d'ordre structurel.

Une analyse des perspectives économiques — si relative soit-elle — engage également à conclure à un mouvement de régression. C'est ce qui ressort de l'appréciation de l'activité future par les employeurs. Bien que ces pronostics soient souvent subjectifs — chacun a tendance à voir les choses en noir dès le moindre ralentissement des affaires —, ils se sont révélés jusqu'à maintenant assez exacts. 47,7% des employeurs (57,7% au cours du trimestre précédent) englobés par l'enquête de l'O. F. I. A. M. T. et qui occupent 58% (69%) des travailleurs considèrent comme bonnes ou satisfaisantes les perspectives immédiates d'occupation. 9,1% seulement (8,1%) des employeurs qui occupent 6,4% (6%) des travailleurs envisagent l'avenir avec pessimisme. 43,2% des employeurs (34,2%) tiennent la situation pour incertaine. C'est dans l'industrie des machines et métaux, les arts graphiques, l'industrie du coton et l'industrie chimique que l'on est le plus optimiste.

Le commerce extérieur traduit également le fléchissement de l'activité. Le recul des importations est particulièrement marqué. Vers le milieu de l'année dernière, on escomptait encore un déficit de la balance commerciale de 2 à 2,5 milliards de francs. En réalité, il n'a pas dépassé 1,5 milliard, les importations ayant rapidement diminué au cours du second semestre. Cette évolution s'est poursuivie cette année. Les importations qui, avant la guerre, étaient généralement en augmentation pendant les premiers mois de l'année, ont accusé un recul de 10% en janvier et février, de sorte qu'en janvier le déficit de la balance commerciale est tombé à 112 millions de francs au regard de 261 millions pour le même mois de 1948.

Ce recul des arrivages de marchandises étrangères reflète bien le tassement des affaires. L'industrie achète moins parce que le volume des commandes suisses et étrangères a diminué; en outre, le marché intérieur est saturé, de produits finis notamment. Il apparaît maintenant que l'on a accumulé des stocks supérieurs aux besoins pendant la période de prospérité, ce qui explique naturellement le coup de frein donné aux importations. Aussi les revendications formulées ces derniers temps par divers milieux économiques

— par les syndicats en particulier — aux fins de limiter les arrivages de certains produits étrangers ont-elles perdu toute raison d'être. A ce propos, il est intéressant de relever que les employeurs et les groupements patronaux qui ont demandé l'intervention de l'Etat pour réduire les importations dès la réapparition de la concurrence internationale sont ceux-là même qui vitupéraient « l'étatisme » pendant la prospérité.

Il n'est pas vrai, comme on le prétend ici et là, que les importations ont atteint une ampleur désastreuse. Il a été nécessaire de les accroître pour assurer l'approvisionnement normal du pays et pour reconstituer des réserves qui étaient presque épuisées à la fin de la guerre. En outre, la phase de prospérité a eu pour effet de porter le volume des commandes à un niveau nettement supérieur à la normale. De plus, étant donnée l'instabilité de la situation internationale, la simple prudence commandait aux industriels, aux grossistes et à la Confédération de constituer des stocks pour parer à toute éventualité.

Il est indéniable que, depuis la fin de la guerre, la Suisse a pratiqué une politique de la porte ouverte. Pour les raisons que nous avons mentionnées, les autorités ont laissé entrer autant de marchandises que possible. Personne ne niera que cette politique libérale n'ait eu sa raison d'être, à tout le moins tant que, pour maints produits, la demande dépassait encore l'offre non seulement dans le pays même, mais aussi sur de nombreux marchés étrangers. Ce déséquilibre entre l'offre et la demande accentuait l'inflation. En autorisant de grosses importations, la Confédération voulait améliorer l'approvisionnement de manière à atténuer puis à freiner l'inflation. Parallèlement à d'autres facteurs, cette politique a donné les résultats attendus.

Il est également certain que l'attrait qu'exerçait le franc suisse a engagé nombre de pays en mesure de livrer à accroître autant que possible leurs livraisons à la Suisse afin de disposer de devises fortes. En effet, le franc suisse est, à côté du dollar, la seule monnaie qui soit convertible, c'est-à-dire la seule monnaie qui soit utilisable dans le monde entier. Si, par exemple, la Suisse achète des produits français et si elle les paie en francs suisses, la France peut affecter ces devises à l'achat de marchandises dans un autre pays, lequel peut à son tour les utiliser pour acquérir d'autres biens ailleurs.

Mais même si le fléchissement de l'activité n'avait pas entraîné un recul des importations, il eût été dangereux, pour une autre raison, de donner suite — du moins intégralement — aux revendications de ceux qui demandaient une limitation des importations. Personne n'ignore en effet que la Suisse ne peut exporter qu'à la condition d'importer.

Certes, l'évolution des exportations est encore réjouissante. En février 1949, elles ont atteint 268,4 millions de francs au regard de 239 millions en février 1948. Cet accroissement de la valeur des marchandises exportées, qui avait été, d'ailleurs, enregistré au cours du 4^e trimestre de l'an dernier déjà, est dû principalement à une exécution plus rapide des commandes en suspens, le volume général des commandes (biens d'investissement et de consommation) ayant diminué, d'où la possibilité d'écourter les délais de livraison. L'exécution plus rapide des commandes en portefeuille, la diminution (par suite de la pénurie de devises) de celles qui sont passées par l'étranger, le recul des importations — qui ne retomberont cependant jamais à l'ancien niveau —, tout cela nous engage à douter qu'il soit possible de maintenir le volume actuel des exportations, même si l'Allemagne et les pays de l'Est achetaient davantage.

Il ne fait aucun doute qu'une réduction artificielle des importations, que ce soit par une majoration des droits de douane ou par des mesures de contingentement, provoquerait à plus ou moins long terme des mesures de rétorsion. Les Etats étrangers augmenteraient les droits de douane qui frappent les produits suisses ou ils en réduiraient l'importation en décrétant de nouveaux contingentements, sans parler du fait que nombre de pays ne seraient plus à même, en raison de la pénurie de devises (la Suisse achetant moins) de se procurer des marchandises suisses. Il ne faut pas perdre de vue que la plupart des nations souffrent d'un manque de dollars et de francs suisses, ce qui accroît les difficultés que nos exportations visibles et invisibles doivent affronter. La plus grande partie de nos exportations (84% l'an dernier) prend le chemin de pays avec lesquels nous sommes liés par des accords bilatéraux qui règlent de manière restrictive le trafic des paiements, ou avec des pays qui contingentent strictement les importations. Au cours des sept premiers mois de l'an dernier, les pays avec lequel le trafic des paiements est libre, n'ont absorbé que 16 % de nos exportations. Celles-ci doivent donc être en quelque sorte « achetées » par des importations correspondantes, si bien que ces dernières constituent en quelque sorte l'unique mode de paiement pour la plus grande partie de nos exportations visibles et invisibles. Toute entrave apportée aux importations doit donc entraîner une réduction de nos exportations. L'industrie des machines, qui vend à l'étranger 70 % de sa production, l'industrie chimique (75 à 85 %), la broderie (90%) et l'horlogerie (95%), se ressentiraient durement des conséquences d'une contraction artificielle des importations.

Comme nous l'avons dit, nos possibilités d'exportation sont sans cesse menacées. Les pays — tant à l'Est qu'à l'Ouest — qui ne disposent que de peu de devises ont tendance à limiter leurs importations aux biens d'investissement et à rayer des listes les articles de consommation réputés non indispensables. Or, une grande partie

des produits suisses de haute qualité figurent dans cette catégorie. Les pays qui n'ont pas assez de devises fortes les réservent aux achats de machines et installations destinées à moderniser leur appareil de production et à en accroître la capacité. Cependant, les exportations suisses se composent à raison de 70% de produits non indispensables (montres de haute qualité, broderies, lingerie, etc.) qui ne contribuent en rien à l'équipement industriel de nos clients et que des Etats appauvris par la guerre sont nécessairement contraints de considérer comme un luxe; ils refusent donc d'accorder des devises pour l'achat de ces produits. Pour la même raison, ils ne mettent pas de devises à la disposition de ceux de leurs ressortissants qui désirent passer leurs vacances en Suisse, ce qui explique pourquoi le nombre des touristes étrangers est en recul. On sait que le tourisme joue un rôle important dans notre économie nationale; en 1947, pour ce seul secteur économique, les recettes ont été de 500 millions de francs.

Ainsi donc, toute restriction à l'importation décrétée par un pays ayant instauré le contrôle des devises doit inévitablement entraîner un recul de nos exportations. D'autre part, si la Suisse restreignait artificiellement les importations en provenance des pays qui, comme les Etats-Unis par exemple, ne prennent pas eux-mêmes de telles mesures, cela finirait par nuire à nos exportations parce que ces pays élèveraient alors leurs droits de douane. On sait d'ailleurs que des milieux américains influents demandent une majoration des droits qui frappent les montres afin de réduire la concurrence de l'horlogerie suisse. Il est vrai que les livraisons américaines à la Suisse sont supérieures aux exportations suisses vers les Etats-Unis. Il est toutefois probable que les paiements américains à la Suisse (revenu de placements suisses, droits pour licences et brevets, etc.) compensent largement le déficit de notre balance commerciale, si bien que la balance des paiements — et c'est ce qui compte en définitive — entre les deux pays est vraisemblablement équilibrée; en admettant même qu'elle accuse un déficit au détriment de la Suisse, il ne peut être que minime.

L'évolution future de nos exportations sera largement commandée par la cadence de la reconstruction à l'étranger. Si le relèvement économique des pays victimes de la guerre avait tardé plus longtemps et si la misère était devenue un état endémique, cela aurait eu, c'est évident, des conséquences désastreuses pour la Suisse, dont l'appareil de production s'est développé même pendant la guerre. La misère eût contraint nombre de pays à suspendre des importations qu'ils n'auraient pas été en mesure de payer parce qu'ils n'auraient disposé ni de devises, ni d'or, ni de marchandises. C'est la raison pour laquelle les syndicats ont, non seulement par solidarité mais aussi dans l'intérêt même de l'économie suisse, accueilli avec satisfaction le Plan Marshall. L'amélioration cons-

tante de la situation économique en France, en Grande-Bretagne, en Allemagne, aux Pays-Bas, en Italie et ailleurs démontre le succès de cette initiative américaine. Cette aide a atténué la pénurie de devises et donné une nouvelle impulsion à la reconstruction. La capacité de production s'est accrue et, avec elle, la capacité de concurrence. Les nations bénéficiaires de l'aide Marshall ont été à même non seulement de mieux approvisionner le marché intérieur, mais encore d'exporter.

Cependant, le Plan Marshall, en raison même de ses succès, soulève ici et là des critiques dans notre pays. Elles sont formulées avant tout par les partisans du principe de la liberté économique absolue, qui ne voient pas d'un bon œil une coordination économique, une « planification » en Europe occidentale. Il y a un an environ, c'est la Chambre suisse de commerce qui exposait les craintes que lui inspiraient les éléments de dirigisme qu'implique le Plan Marshall, hier c'était le professeur Röpke. Ce dernier Mohican du libéralisme économique a, dans la *Nouvelle Gazette de Zurich*, consacré une série d'articles aux dangers que l'exécution du Plan Marshall fait courir à l'économie libre.

« Par une de ces amères contradictions dont l'histoire est coutumière, on constate que le Plan Marshall, dont l'application a pour effet de tirer les Etats de l'Europe occidentale du borbier du collectivisme et du nationalisme économique, menace à son tour de créer un supercollectivisme international. Plus encore, il menace de devenir une énorme machine dirigiste, de donner une forte impulsion aux systèmes collectivistes nationaux, soit en renforçant la position des gouvernements d'obédience collectiviste, soit en imposant le principe d'un contrôle dirigiste aux gouvernements qui seraient prêts à renoncer au planisme ou à ceux qui, jusqu'à maintenant, ont courageusement résisté à cette tentation. Il est indéniable qu'une bureaucratie internationale est en train de grandir rapidement sous l'égide du Plan Marshall... »

De plus, Röpke se dresse contre toute aide américaine aux Etats européens régis par des gouvernements socialistes. « Ces dollars, qui sont accordés sans que l'on se soucie le moins du monde du régime économique, retardent la faillite du socialisme européen, condamné par les conséquences mêmes de sa politique économique. A un tournant décisif, le Plan Marshall le tire d'un dilemme qui, sans cela, l'eût obligé à reviser radicalement sa politique. Ainsi donc, il se pourrait bien que, dans maints pays européens, ce soit l'aide américaine qui remette le socialisme en selle. »

Ainsi donc, les communistes se trouvent une fois de plus en bonne compagnie.

Cependant, même si l'on admet que le Plan Marshall présente aussi, comme d'ailleurs toute mesure politique, divers inconvénients, cela ne saurait inciter les syndicalistes à se rallier à l'argument des

entrepreneurs qui voudraient que l'étranger ne fabrique que les articles que nous ne produisons pas, ce qui éliminerait automatiquement la concurrence. Ces entrepreneurs n'ont qu'un désir: conserver le quasi-monopole que la destruction de certaines usines leur a permis d'acquérir sans peine. Ils enregistrent avec la plus grande inquiétude l'accroissement de la concurrence étrangère, soit sur le plan industriel, soit dans le domaine du tourisme. On paraît ne pas comprendre que les pays durement touchés par la guerre seront hors d'état d'acheter les articles de luxe fabriqués par l'industrie suisse avant d'avoir opéré un sensible redressement économique. En paraphrasant une maxime de La Rochefoucauld, il serait bon de rappeler à ces égoïstes que: « C'est une grande folie de vouloir être riche tout seul. »

Nous avons relevé que l'activité a tendance à fléchir à l'intérieur. L'industrie et l'artisanat paraissent avoir procédé dans une large mesure aux investissements que la guerre les avait contraints de différer. Les investissements sont donc en train de diminuer. Il semble donc que le moment est venu, pour l'économie privée, de mobiliser les réserves qu'elle a accumulées au cours des dernières années afin de freiner la baisse des investissements et de les maintenir pour le moins au niveau actuel. Si en outre les pouvoirs publics passent à l'exécution des travaux de construction qu'ils ont intentionnellement ajournés depuis des années, on atteindra probablement un degré d'occupation empêchant une recrudescence dangereuse du chômage. Il convient en tout cas, la pénurie de logements n'étant pas encore surmontée, de ne pas laisser ralentir la construction de maisons d'habitation, même au prix de nouvelles subventions officielles; car si une crise économique survenait, l'Etat serait alors contraint de dépenser des sommes autrement considérables.

Parallèlement, la *demande de biens de consommation et d'articles d'usage courant* a fléchi à l'intérieur du pays. A première vue, les besoins accumulés pendant la guerre semblent maintenant couverts. Mais c'est là une illusion. En réalité, les consommateurs ne sont plus disposés, vu le niveau élevé des prix, d'acheter dans la même mesure que jusqu'à présent, ou bien ils ne disposent pas d'un pouvoir d'achat leur permettant de payer ces prix. Seule une baisse des prix ferait de nouveau augmenter les ventes; on l'a bien vu lors des ventes de soldes qui ont eu lieu au début de l'année et qui ont donné, à cause des rabais consentis, des résultats exceptionnels. Si l'économie procède aux adaptations nécessaires en réduisant ses frais de production, qui ont enflé à la suite de la poussée inflationniste, elle pourra certainement provoquer, les prix étant plus raisonnables, un accroissement de la consommation.

Le fait est que le *prix* joue, dans les circonstances présentes, un rôle beaucoup plus important que durant les années de grande

prospérité économique. Au surplus, bien des choses ont changé ces derniers temps quant à l'évolution des prix sur le marché mondial. De nombreuses matières premières tendent nettement à baisser; seuls les cours des métaux sont restés fermes jusqu'à présent. En revanche, la baisse a été particulièrement marquée sur le blé et d'autres denrées alimentaires. Aux Etats-Unis, elle a été, depuis le début de 1948, de 27% pour le froment, de 49% pour le maïs, de 43% pour l'avoine, de 56% pour le cacao, de 11% pour le sucre et de 53% pour le saindoux. En outre, on a assisté à l'étranger, aux Etats-Unis en particulier, à un fléchissement des prix des articles manufacturés, des textiles et des chaussures par exemple. Cette tendance à la baisse, qui se manifeste en Suisse également, est sans doute une conséquence de l'intensification de la concurrence. Alors que, jusqu'à une époque relativement récente, c'était le vendeur qui faisait la loi, les rôles sont maintenant renversés. En d'autres termes, le vendeur ne dicte plus les prix et la formation de ceux-ci est influencée toujours davantage par l'acheteur.

Tout donne donc à penser que l'inflation provoquée par la seconde guerre mondiale est en train de reculer. Les prix, dont quelques-uns avaient subi des hausses considérables depuis 1939, tendent à baisser; ce mouvement est appelé à se généraliser à moins que de mauvaises récoltes ou un fléchissement de la production ne restreignent l'offre, ou encore que la demande ne soit de nouveau accrue artificiellement par suite d'une aggravation des tensions politiques.

Il est vrai que, jusqu'à maintenant, le renversement de la tendance enregistré sur le marché mondial n'a pas encore suscité une sensible baisse du niveau des prix suisses. Certes, le coût de nos importations a diminué d'environ 7% depuis le mois de février 1948; mais cette diminution a porté presque exclusivement sur les denrées alimentaires. Parallèlement, l'indice de nos prix de gros n'a diminué que de 2% à peine et celui du coût de la vie fait apparaître une régression encore plus facile. Cela provient du fait que les facteurs qui déterminent le prix de revient n'ont guère changé et qu'en outre la Confédération, à la suite de la baisse des prix des céréales sur le marché mondial, réduit progressivement les subventions qu'elle accorde pour rendre meilleur marché le pain et d'autres denrées essentielles. Si donc il existe bel et bien des facteurs qui tendent à faire baisser le coût de la vie, il y en a aussi qui pourraient un beau jour agir dans le sens contraire et provoquer une nouvelle montée de l'indice. Quoi qu'il en soit, il n'est pas encore possible, contrairement à ce qu'on fait ici et là et même dans certains milieux officiels, de prophétiser une rapide et sensible diminution du coût de la vie.

Ce sont les *loyers* qui constituent le principal facteur de hausse. Les propriétaires exercent une pression de plus en plus forte sur le

contrôle des loyers. Après que la commission de stabilisation les eut autorisés, à la fin de l'année passée, de tenir compte, pour l'entretien des immeubles construits avant la guerre, d'une somme représentant 1,5% de la valeur immobilière de 1939, la majoration par rapport au 31 août 1939 ne devant toutefois pas dépasser 5%, ils réclament maintenant une augmentation générale, de 10%, des loyers des appartements anciens, laquelle devrait entrer en vigueur le 31 octobre 1949, soit après l'expiration de l'accord de stabilisation. Il faut que les locataires repoussent catégoriquement cette prétention, car elle ne se justifie ni du point de vue économique ni du point de vue social. Une augmentation générale de 10% aurait pour conséquence de diminuer d'autant le revenu réel, et cette diminution ne pourrait nullement être compensée, étant donné l'évolution économique actuelle, par un relèvement correspondant des salaires. Aussi nous semble-t-il indispensable que la commission de stabilisation condamne cette revendication réactionnaire et qu'elle déclare que l'Union syndicale ne saurait en aucun cas l'accepter. Il sera suffisamment tôt de revenir sur les demandes des propriétaires lorsque la situation sera devenue normale sur le marché du logement, c'est-à-dire lorsqu'on disposera d'une réserve d'appartements vacants à bon marché d'au moins 1,5% et qu'un nouveau relèvement des loyers pourra être compensé par une réduction des autres dépenses, seule manière de ne pas faire monter l'indice du coût de la vie.

Si l'on veut que l'activité économique se maintienne à un niveau tant soit peu normal, il ne faut en aucun cas restreindre le pouvoir d'achat des masses. Bien plus, il importe d'éviter à tout prix une *baisse du revenu réel*. Toute réduction des salaires, directe ou indirecte, ne ferait qu'aggraver les possibilités d'écouler les produits de notre industrie. Il convient dès lors de combattre d'emblée, avec la plus grande énergie, toute tentative de réduire les salaires. A une époque où le marché indigène reprend de l'importance, il faut non point abaisser la rétribution des salariés, mais au contraire accroître leur pouvoir d'achat. C'est seulement ainsi que les ventes pourront être maintenues à un niveau satisfaisant et que les salariés seront à même de couvrir leurs besoins accumulés.

Le fléchissement de la conjoncture se manifeste aussi, bien entendu, dans tous les autres secteurs de la vie économique. C'est ainsi que les cours d'importantes actions industrielles cotées en bourse ont nettement baissé depuis l'année dernière. Sur le marché de l'argent et des capitaux, la situation s'est beaucoup détendue depuis l'automne 1947. Les grandes banques disposent de nouveau de suffisamment de liquidités et elles ont souvent de la peine à trouver des placements rentables pour leurs fonds. Ainsi, une augmentation du loyer de l'argent ne semble pas à craindre.

Certaines recettes de l'Etat se ressentent également de la contraction économique. Le produit des droits de douane, qui reflète assez fidèlement les fluctuations économiques, a diminué de 25 %, depuis l'an passé. En outre, les C. F. F. accusent des excédents d'exploitation plus faibles qu'auparavant.

Enfin, l'accroissement constant du nombre des faillites est assez inquiétant, encore que cela soit le résultat d'une certaine « épuration » ; en effet, maintes entreprises qui avaient été fondées peu après la fin de la guerre, alors que les affaires marchaient très bien, par des personnes qui souvent ne disposaient pas de capitaux suffisants et dont les capacités étaient parfois insuffisantes, n'ont pas pu se maintenir à flot. D'autre part, un nombre toujours plus grand d'entreprises nouvellement fondées ne parviennent que difficilement, les prix ayant baissé, à adapter leur exploitation en conséquence, et elles risquent d'être supplantées par la concurrence.

Il ressort de tout ce qui précède que l'économie suisse passe actuellement par une période de contraction. Il n'est pas encore possible de dire s'il s'agit là d'un phénomène de courte ou de longue durée. Ce qui est sûr, en revanche, c'est qu'il n'y a aucun motif de se laisser aller à ce qu'on appelle la psychose de crise. Il faut réagir contre une telle psychose, qui pourrait accentuer le processus de contraction et donner lieu à une crise de déflation. L'économiste français Pigou a certainement tort lorsqu'il prétend que la situation économique est déterminée uniquement par des facteurs d'ordre psychologique. Cependant, ces facteurs-là jouent assurément un rôle considérable. Si les producteurs et les consommateurs se mettaient tous à tabler sur une crise imminente et sur un effondrement des prix, ils réduiraient au strict minimum leurs investissements et leurs achats, ce qui contribuerait précisément à aggraver les choses. Il convient par conséquent de s'abstenir de semer la panique et d'exagérer la signification d'événements qui, lorsqu'on considère la situation dans son ensemble, n'ont qu'une importance secondaire. Tant que le recul de l'activité économique aux États-Unis ne prendra pas des proportions alarmantes, nous n'aurons aucune raison de redouter une sérieuse dépression chez nous.

A notre avis, il est nécessaire, dans les circonstances présentes, d'observer les règles suivantes :

- 1° lutter contre toute psychose de crise ;
- 2° faire en sorte que le processus de contraction se déroule de manière normale, notamment en empêchant un effondrement des prix qui se traduirait fatalement par une diminution des revenus ;
- 3° combattre toutes les tentatives de réduire les salaires, sous quelque forme que ce soit.

Et si le chômage devait dépasser un certain niveau, il faudrait alors prendre les mesures suivantes :

- 4° créer des possibilités de travail avec l'aide des pouvoirs publics ;
- 5° réduire les horaires de travail.

Nous sommes persuadé que l'application de ces règles et de ces mesures permettrait d'empêcher une crise économique ou du moins d'en atténuer fortement les effets.

Le syndicalisme, moyen de culture

Par *Pierre Reymond*

Au cours des quarante dernières années, un gros effort a été fait en Suisse pour mettre à la disposition des membres de nos organisations ouvrières les instruments qui leur permettent de se cultiver, de sortir de la médiocrité et d'une vie étiolée, sans intérêt et mal équilibrée, due à un travail d'usine déprimant et monotone.

Les hommes qui ont assumé cette tâche d'éducation ont, certes, éprouvé des joies, mais souvent aussi d'amères déceptions ; car un trop petit nombre d'ouvriers ont répondu à leur appel, et, d'autre part, cette œuvre d'éducation s'est parfois révélée superficielle.

Quelles sont les causes essentielles de ces échecs ? Souvent, la culture offerte aux ouvriers n'offre aucun lien ni avec leur vie quotidienne, ni avec leurs aspirations profondes ; parfois même, elle ne consiste qu'en une imitation de ce qui se fait dans les classes privilégiées au point de vue matériel — et ces classes sont réellement privilégiées, vivant dans un milieu qui favorise et entretient leur culture — nos ouvriers eux n'aspirent qu'à copier les attitudes de ceux qu'ils envient.

Gardons-nous cependant de conclure que l'effort de libération entrepris durant plus d'un siècle n'aurait élevé que médiocrement leur niveau de culture !

Mais, à côté de la recherche déintéressée d'un développement personnel, les militants syndicalistes en acquièrent un autre, beaucoup plus important en valeur, en étendue et en profondeur : c'est celui qui naît tout naturellement de leur activité au sein des organisations professionnelles.

Cette culture-là n'est ni fausse, ni superficielle : elle ne se superpose pas simplement à la personnalité, elle s'y incorpore et ne pourra plus jamais en être arrachée.

Je vais chercher à montrer comment elle s'aquiert ; je me servirai des observations faites au cours de plus de vingt-cinq années passées dans le mouvement syndical.

*